

L'enfant, ce petit adulte...

Monique Dumas

Volume 4, numéro 2, été 1988

La mode : miroir du temps

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7211ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumas, M. (1988). L'enfant, ce petit adulte.... *Cap-aux-Diamants*, 4(2), 29–31.

L'ENFANT CE PETIT ADULTE...

par Monique Dumas*

Le costume fait partie de la vie quotidienne. Il remplit des fonctions de parure et de protection. Il témoigne des manières de vivre et il est le reflet de l'appartenance dans le temps, dans l'espace et dans la société. Le costume peut être différent selon le sexe, l'âge, le climat, la saison, le moment, l'activité, la condition sociale. L'étude du costume devrait donc nous aider à mieux connaître et comprendre ceux qui le portent.

À l'image des grands

Le costume reflète généralement l'image qu'on veut donner de soi. Mais l'enfant ne choisit pas ses vêtements, puisque ces derniers sont dictés par ses parents ou par la société. Cette réalité témoigne de l'attitude des adultes envers l'enfant, de la place qu'on lui accorde et du rôle qu'on lui réserve dans la famille et au sein de la collectivité.

Les historiens qui se sont intéressés au costume d'enfant s'entendent pour dire qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, on habillait l'enfant comme une grande personne, ce qui en faisait un adulte miniature. Les portraits réalisés par les artistes de l'époque présentent les enfants comme des imitations de leurs parents, vêtus à la mode du temps, d'un costume extrêmement compliqué dont la structure et la surcharge d'ornements évoluent au même rythme que chez l'adulte.

Pendant les premiers mois de son existence, le bébé est emmaillotté de langes qui ne lui laissent pas une grande liberté de mouvement et sa tête est protégée par une superposition de bonnets plus ou moins ornés. Jusqu'à l'âge de six ou sept ans, filles et garçons portent un vêtement long dont la coupe reprend tout à fait la ligne de la robe de leur mère, avec le même volume, les mêmes extravagances, les différences se situant surtout au décolleté et à la coiffure. Ce vêtement de dessus recouvre la longue chemise portée par les deux sexes, à tout âge, pendant plusieurs siècles. Pour suivre la mode, les jeunes enfants sont donc astreints à porter des corps rigides et des paniers qui gênent le mouvement et entravent la marche. À cinq ou six ans, le garçon abandonne jupes et jupons pour adopter un costume qui s'apparente à celui de son père, avec chausses, pourpoint et bonnet à plumes.

À la fin du XVIII^e siècle, l'influence de Jean-Jacques Rousseau et des hygiénistes suscite des changements majeurs dans la façon d'habiller les

enfants. Le costume se simplifie. La robe à corps piqué ou à baleines disparaît. Pour les garçons de plus de cinq ans, le costume «à la matelot» fait son entrée: composé d'un pantalon long à jambes larges et d'une ceinture souple. Cette tenue plus fonctionnelle ne dure pas longtemps. Ce n'est que vers 1850 que le «costume marin» fera son apparition: différent du précédent, caractérisé par un grand col bordé de soutaches, carré à l'arrière, en pointe à l'avant. Il connaît une vogue étonnante pendant plus de cent ans.



Au cours du XIX^e siècle, la mode enfantine suit toujours celle des adultes avec quelques variantes. Avant cinq ou six ans, le petit garçon est toujours habillé comme sa soeur dont la jupe raccourcit légèrement, laissant dépasser un long pantalon de lingerie, souvent brodé ou bordé de dentelle, et ce jusque vers 1860.

Les quatre enfants de la famille Riverin en 1703. (Détail d'une peinture votive d'un auteur anonyme. Chapelle Commémorative, Sainte-Anne-de-Beaupré).

*Candidate à la maîtrise en Arts et traditions populaires, Université Laval



△
Une fillette à l'époque de
la Conquête.
(Détail d'une gravure
de Richard Short,
1761)

Quelques enfants de
Québec en 1801, détail
de «Danse au Château
Saint-Louis» aquarelle
de George Heriot.
(Archives nationales
du Québec) ▽



Un costume méconnu

D'un pays à l'autre, le costume semble varier considérablement, ce qui nous amène à nous poser certaines questions. À Québec, comment habillait-on les enfants? Comment leur costume se comparait-il à celui des adultes, à celui des enfants d'ailleurs? Les différences entre le costume d'enfant en Nouvelle-France et en France étaient peut-être minimales ou inexistantes; pourtant on peut supposer que des facteurs comme les conditions de vie, le climat, les sources d'approvisionnement, l'influence des Amérindiens, la Conquête, ont pu occasionner des variantes locales.

Nous savons très peu sur les enfants du Québec d'avant 1850 car la documentation les concernant est rare. Les études démographiques, recensements et registres paroissiaux nous révèlent qu'ils formaient une partie importante de la population, mais ne nous renseignent pas sur les enfants eux-mêmes.

On a tenté, à travers les écrits de situer les enfants dans la famille ou dans la société. Peter N. Moogk, dans «*Les Petits Sauvages*»: *The Children of Eighteenth-Century New France*, présente les enfants du XVIII^e siècle tels qu'ils étaient perçus par les voyageurs et chroniqueurs. De son côté, Denise Lemieux dans *Les petits innocents : L'enfance en Nouvelle-France*, malgré une abondante bibliographie, appuie son analyse surtout sur les *Relations des Jésuites*.

Jusqu'à maintenant, les études sur le costume au Québec ont été faites surtout à partir des inventaires qui sont très laconiques en ce qui concerne les enfants: «*bardes à l'usage des dits enfants*». Ceci ne nous éclaire ni sur la nature ni sur la description, la quantité ou la qualité des vêtements en question. Les contrats d'apprentissage, qui donnent une bonne description du costume que l'apprenti recevra à la fin de son engagement, ignorent malheureusement tout ce qui a trait à la garde-robe de l'enfant à son arrivée, ou celle qui doit lui être fournie pendant son apprentissage. Devant l'absence presque complète d'artefacts ou objets témoins, l'iconographie s'avère être une bonne source de renseignements. C'est d'ailleurs à travers les illustrations que les chercheurs des autres pays ont réussi à se documenter sur le sujet. En France par exemple, Philippe Ariès dans *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime* consacre un chapitre à «*L'habit des enfants*», chapitre dont l'essentiel découle de cette source.

À la recherche d'images

Par iconographie du costume d'enfant, on entend toute représentation visuelle et il pourrait bien arriver que les images étudiées soient des croquis qui ne relèvent pas directement de l'art.



Pique-Nique à la chute Montmorency en 1833. Oeuvre de James Pattison Cockburn et C. Hunt. (Détail). (Archives nationales du Québec)

Ainsi à compter du milieu du XIX^e siècle nous pouvons utiliser des photographies ou des illustrations de catalogues de grands magasins.

Il n'existe malheureusement pas, actuellement, de corpus ou de répertoire iconographique québécois sur le sujet. Il est toutefois possible de nourrir notre étude de quelques oeuvres connues. L'illustration devient ici un document d'information; sa valeur ou son intérêt artistique n'a à cette fin aucune importance, pas plus d'ailleurs que la technique utilisée, l'école ou le style. Les informations fournies par ces images pourront être complétées par les autres sources: inventaires notariés, mémoires ou récits de voyageurs, artefacts, etc.

Par exemple, en étudiant le portrait d'Anne Robineau (M. de Cardenat 1675), ou l'ex-voto de Sainte-Anne de Beaupré (anonyme 1703) représentant Madame Riverin et ses enfants alors âgés de trois à six ans, on peut être porté à croire que les enfants ont revêtu, pour une occasion exceptionnelle, des vêtements qui n'étaient pas courants à cette époque. Pourtant, on se rendra compte en consultant quelques inventaires que ces costumes étaient d'usage courant:

– «*un justeaucorps de drap musc à petit garçon...*» (Inventaire de biens de Eustache Lambert-Dumont, notaire François Genaple, 30 juillet

1693).

– «*un corps d'enfant...*» (Inventaire de biens de Simon Touchet, notaire Étienne Jacob, 20 juin 1703).

– «*un vieux corps de robe à enfant garny de baleines...*» (Inventaire de biens de Joseph Maufait, notaire François Genaple, 5 mars 1703).

– «*une piqueure de petit corps d'enfant...*» (Inventaire de biens de Guillaume Emmanuel Denis, notaire Henry Hiché, 23 novembre 1728).

– «*3 petites coiffes d'enfant...*»

– «*30 béguins de toile blanche tous garnis de toile blanche et de dentelle...*»

– «*4 cornettes à enfant garnies de dentelle...*» (Inventaire de biens de Barthélemy Tinon dit Lorier, notaire Étienne Dubreuil, 18 mars 1715).

Les oeuvres de Short, Peachy, Heriot, Cockburn et autres, font souvent ressortir les distinctions sociales dont il faudrait également vérifier la justesse dans les inventaires et les récits. Viendront ensuite les variantes locales comme la tuque, le capot à capuchon, les souliers de boeuf qu'on retrouve plus souvent dans les classes populaires.

Beaucoup de questions demeurent sans réponse, car la recherche sur le costume d'enfant, particulièrement au Québec, n'est encore qu'embryonnaire et aucune source ne devra être négligée dans sa poursuite. ♦